

Avis à nos abonnés retardataires.

Nous avons encore un grand nombre de nos abonnés de la campagne qui sont en arrière. Ils voudront bien suivre les conditions de nos publications, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans leur envoi.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 14 MAI, 1847.

L'ÉMIGRATION IRLANDAISE EN CANADA.

Cette grave question de l'émigration Irlandaise continue d'occuper l'esprit public non-seulement en Canada mais aussi en Angleterre. La presse anglaise a repoussé énergiquement comme une absurdité le plan chimérique, proposé par les propriétaires irlandais, de transplanter en Canada les pauvres et les misères de leur malheureux pays. Les journaux apportés par la dernière maille nous font voir que la lettre adressée à lord John Russell à ce sujet est devenue le thème de la discussion. Quelque spécieuse que soit cette lettre au point de vue théorique, il n'y a qu'une opinion parmi les hommes bien pensants sur la praticabilité et l'efficacité du remède proposé aux maux de l'Irlande. Tous sont d'accord que le projet est impossible dans son exécution, qu'il n'aurait pas l'effet de diminuer les maux de l'Irlande, qu'il n'améliorerait pas même la condition des pauvres émigrants, et enfin qu'une colonisation pareille serait préjudiciable au Canada et mettrait son existence sociale et politique dans le plus grand péril.

En effet, quand on regarde l'Irlande, qu'on étudie un peu son état social, on ne saurait s'empêcher d'éprouver la plus grande inquiétude à la pensée de voir transporté au milieu de nous tout ce qui fait aujourd'hui la désolation de la verte Erin; de cette Irlande qui, comme l'exprimait bien un journal du pays, est un tel abîme, un tel gouffre, un tel chaos, que le législateur ne peut y marcher qu'à l'aveugle comme dans les ténèbres. Avoir à lutter contre les fléaux du ciel, contre la famine, contre la fièvre, contre la peste, c'était déjà bien assez pour les forces humaines; mais il y a une tâche plus rude et plus effrayante encore, c'est de rendre le souffle moral et la conscience de soi-même à un peuple aussi profondément désorganisé. Et c'est une pareille population dénuée de tout, sans pain et sans ressources, DEUX MILLIONS de mendiants, qu'on voudrait jeter au milieu d'une société comme la nôtre, d'un peuple jeune, faible et qui ne peut se soutenir lui-même sans secours étrangers! Il n'y a que des propriétaires irlandais, les hommes qui sont eux-mêmes la cause de tous ces maux, qui ont réduit le peuple d'Irlande à un état d'abjection, sans pareil dans l'histoire, qui l'ont tyrannisé, broyé, démoralisé entièrement, qui aient pu avoir une pareille idée. On sait ce que ces mêmes hommes ont fait pour alléger la condition actuelle de l'Irlande. Quand la charité du monde entier s'est sentie émue et que les secours sont venus de tous côtés, un grand nombre d'entre eux sont restés sourds aux cris déchirants de la détresse du pays qui les grève chaque année de richesses. Oui, qu'on le sache bien, ces hommes qui pressurent les pauvres Irlandais de toutes manières, qui en retirèrent des centaines de mille louis par année, ont à peine contribué quelques louis pour les secourir.

Mais les propriétaires Irlandais dans leur egoïsme cruel, commencent à trembler pour leur sort à venir. Ils sont menacés non-seulement dans leurs revenus, mais encore dans leurs propriétés mêmes. La loi des pauvres, que le Parlement Anglais vient de passer, en cédant au courant de l'opinion publique, rejette sur la grande propriété, la tâche d'améliorer la condition des prolétaires. « Cette loi, disait dernièrement l'archevêque protestant de Dublin, le Dr. Whately, le même qui a signé la lettre sur l'émigration à lord John Russell, cette loi aura l'effet de confisquer les terres des propriétaires Irlandais, mais elle n'améliorera pas la condition du peuple pour tout cela. La somme d'indigence jetée à la charge de la propriété est plus que le revenu tout entier du pays peut porter, etc. »

Nous devons déplore la situation de l'Irlande, mais il faut croire que ces prédictions sinistres du docteur Whately ne se réaliseront pas; cependant, si affreux que soit le sort de ce malheureux pays, c'est aux propriétaires irlandais à le partager, non pas au Canada; ce sont eux qui doivent recueillir les fruits amers, puisqu'ils ont semés; aussi, devons-nous voir avec satisfaction que leur plan d'émigration en bloc est universellement condamné en Angleterre.

Le Times de Londres envisage la question sous le point de vue politique: « après avoir fait de grands efforts, dit le journal, pour mouvoir ces masses inertes et démoralisées, pour leur donner des idées de travail, d'ordre et d'industrie, on vient nous proposer d'en choisir des milliers parmi les plus ignorants, les plus nécessiteux, les plus misérables, et de les établir dans nos colonies de l'Amérique! Mais ce serait y établir un peuple avec le sort des plus malheureuses provinces de l'Irlande! une population incapable de pourvoir à ses besoins, turbulente et sans contrôle que celui de ses prêtres, qui renouvelleraient en

Amérique les crimes et les misères de l'Irlande. N'a-t-elle pas été un sujet d'assez de troubles et de difficultés pour l'Angleterre qu'il faut encore le compliquer en ayant une autre Irlande à 4000 milles de distance, avec tous les embarras du gouvernement colonial. Le Canada a aussi peu de raisons de remercier les auteurs de ce plan que l'Angleterre; pour l'un ce serait un ulcère irritable, pour l'autre un remède par trop couteux. »

Mais le Canada lui aussi repousse de toutes ses forces un tel projet d'émigration. Nous le répétons encore une fois, il faut ne pas connaître les ressources actuelles du pays, pour y avoir songé un instant. Il aurait pour nous les conséquences les plus désastreuses. Ce qui nous manque en Canada, ce dont nous avons le plus grand besoin, ce sont les capitaux. L'absence des capitaux retarde la prospérité du pays et les progrès de l'industrie. Les capitalistes anglais ne veulent pas plus prêter au Canada qu'aux autres colonies. Ils ne veulent plus entendre parler d'entreprises coloniales; à Londres, le plus grand marché monétaire du monde entier, c'est parfaitement inutile de parler de projets coloniaux, les capitalistes n'y croient plus, ils n'y ont pas confiance; c'est l'impression générale qu'on ne peut détruire pour le moment, on a pu le constater lors de récentes tentatives d'emprunt pour différentes entreprises canadiennes; ce discrédit dans lequel nous sommes tombés résulte de bien des causes et entraine de pertes antérieures encourues par les capitalistes dans les colonies et dans les Etats-Unis, des troubles de 1837, de notre proximité aux Etats-Unis, de l'avenir probable de la confédération américaine et enfin de l'état social et politique du Canada; on croit les capitaux mieux placés et plus assurés dans les fonds étrangers et dans les entreprises continentales. Peut-être faudrait-il attendre longtemps encore avant que la confiance renaisse en Angleterre à l'endroit du Canada, et que les capitaux anglais y affluent suffisamment.

Les auteurs de la lettre à lord John Russell sur l'émigration, nous promettent un accroissement de capital considérable avec les 2,000,000 d'émigrés! En réduisant l'argument à sa plus simple expression, on trouve qu'il n'est pas tenable; supposons que le gouvernement anglais donne à chaque personne une somme de £5, ce qui ferait bien déjà £10,000,000! qu'arriverait-il? Combien de temps ces personnes pourraient-elles vivre avec ces cinq louis dans ce pays? Pourraient-elles se vêtir, se nourrir, se loger, se chauffer pendant un an, un hiver, un mois, seulement? Ce capital de £10,000,000 demeurerait-il en Canada, ou bien plutôt n'irait-il pas à l'étranger pour l'achat de grains et de provisions nécessaires à la subsistance? Que deviendrait la population actuelle du Canada, qui n'a pas encore assez de produits pour suffire à ses propres besoins? Combien faudrait payer le pain et les subsistances, lorsqu'aujourd'hui ils sont déjà si chers? N'aurait-on pas bien vite toutes les horreurs de la famine? Et l'hiver que deviendrait-on avec un accroissement de population, le combustible rare comme il est déjà et à des prix exorbitants?

Les journaux anglais n'ont pu apprécier comme nous toute l'absurdité de la proposition, ajoutant 2,000,000 de prolétaires, de pauvres journaliers à une population, qui tout compris, hommes, femmes et enfants, ne s'élève pas à un MILLION ET DEMI, c'est certainement une idée nouvelle, mais une idée fautive s'il en fut. On aurait dû nous dire comment le petit nombre levait employer le plus grand, et comment encore il devait le faire subsister après que les £5 seraient dépensés! Mais il y a encore d'autres considérations également intéressantes pour le peuple du Canada; nous vous le demandons: n'y aurait-il pas dans une émigration soudaine de gens d'une pareille condition, des dangers pour l'état social et politique? Ces éléments de désordre, de troubles? Comment sur la terre de l'Amérique contenir ces populations? Et croit-on qu'en présence de toutes les éventualités de notre nouvelle position, notre crédit s'améliore et que les capitaux affluent en Canada?

En voilà certes plus qu'il ne faut là dessus pour faire voir l'absence d'informations, de prudence, de sagesse chez ceux qui ont conçu le plan en question; mais comme les maux de l'Irlande ne sont pas de ceux que l'on peut guérir même en bien des années, et comme la Providence peut encore lui tenir en réserve de plus mauvais jours, il importe beaucoup que cette question de l'émigration soit éclairée sur toutes ses faces, car elle sera toujours à l'ordre du jour à l'avenir. Il importe beaucoup qu'en Angleterre on connaisse bien les ressources des colonies, l'espectacle d'émigration qu'elles peuvent recevoir, comment et combien elles peuvent en recevoir.

Le Canadien de Québec a publié dans un de ses derniers numéros un excellent article sur l'émigration irlandaise. Partageant les mêmes opinions, nous ne pouvons mieux faire que de mettre sous les yeux du public une partie de cet article qui indique les devoirs de notre législature, en présence des dangers qui nous menacent.

« La première question qui s'offre à l'examen est celle-ci: Le projet d'émigration est-il praticable? Nous ne pensons pas qu'il le soit sur une échelle aussi vaste que l'espèrent les auteurs du plan publié; car transporter en 4 ans DEUX MILLIONS de personnes de la Grande-Bretagne au continent américain n'est pas chose facile, si l'on considère qu'il faudrait consacrer pendant 4 ans cinq mille bâtiments prenant chacun en moyenne 200 passagers. Ce service extraordinaire requis pour un objet imprévisible serait impossible parce que le chargement de retour ne pouvant se faire au moyen des exportations canadiennes le coût des deux voyages de la plupart des navires devrait retomber entièrement sur l'émigration et dépasserait de beaucoup la somme que l'on y pourra consacrer. Il

appartient donc à notre législature de prendre les mesures nécessaires pour qu'on ne vienne point déposer sur nos rivages, sans moyens d'y subsister des milliers de bouches affamées qui verraient ajouter aux maux affreux de la disette les horreurs non moins funestes d'un climat rigoureux; la population émigrante viendrait périr elle-même et entraîner avec elle dans son malheur celle qui est déjà établie dans le pays. Il appartient à notre législature qui sera sans doute consultée là-dessus d'éclairer les autorités ou les compagnies européennes qui voudraient insister sur une expérience aussi dangereuse que celle qu'on propose de faire, de leur indiquer ce qu'elles pourraient faire de mieux dans une circonstance aussi embarrassante et si bien faite pour exciter les sympathies, et l'attention de tout le monde. Il serait inhumain, cruel de fermer notre pays à nos semblables qui viennent y chercher asile contre les horreurs d'une famine qui menacera longtemps désormais les classes indigentes de l'Europe, mais ne serait-il pas mille fois plus cruel encore de leur promettre un avenir d'aisance ou même seulement la vie, là, justement où elles ne pourront trouver que des besoins plus cuisants sans possibilité de secours, un prolongement de souffrances et en définitive une mort inévitable. Nous croyons que les personnes qui se mettent à la tête du projet de l'émigration au Canada, si elles n'ont pas l'unique intention de se défaire de deux millions de personnes au prix de dix millions de livres sterling, chose horrible qu'il est impossible de supposer, pourraient jeter les yeux sur une contrée plus fertile, sur un climat plus doux mieux fait pour la population débile qu'il s'agit de transplanter.

« Toutes les personnes qui connaissent le Canada, qui y ont observé le mouvement de l'émigration irlandaise savent fort bien que ce pays, la partie du Bas-Canada surtout, n'est pas fait pour l'émigré qui n'a pas devant lui des avances assez fortes pour pourvoir à ses besoins d'une année. Le climat exige un hivernement long et coûteux, et comme il ne s'y exécute presque pas de travaux publics dans la saison où les travaux de champs sont abandonnés il ne reste au simple manoeuvre aucun autre moyen d'existence que la charité publique qui serait absolument nulle comparée à la somme des besoins. Un fait qui tombe sous l'observation générale est que sur dix émigrés irlandais il n'en reste pas un dans le Bas-Canada, à peine deux ou trois s'arrêtent dans le Haut-Canada tandis que le reste passe aux Etats-Unis, après un voyage très long et dispendieux. Une autre observation qu'on peut appuyer sur des faits et des documents publics nous apprend que lorsque la première fertilité du sol vierge est épuisée, le cultivateur irlandais abandonne fréquemment sa terre pour passer aux Etats-Unis. Cela se voit particulièrement dans la partie du pays qui borde la frontière américaine où des townships entiers établis défrichés originellement par des émigrés de la Grande-Bretagne, sont habités aujourd'hui, en entier par des canadiens. »

MALADIE DES POMMES DE TERRES.

La maladie des pommes de terre, ce pain du pauvre, préoccupe sérieusement tous les hommes positifs, et chaque jour on nous annonce diverses recettes plus ou moins éprouvées, pour préserver cet excellent tubercule de la gangrène qui le ronge depuis deux années. Le dernier compte-rendu mensuel des séances de la société royale et centrale d'Agriculture de la Seine, rédigé par M. Payen, contient plusieurs faits de la plus haute importance. Il s'agit du chaulage à sec des tubercules, comme préservatif infaillible contre la maladie, procédé que l'on se rappellera sans doute avoir été proposé d'abord, et vivement recommandé, dès l'année 1845, par M. Victor Paquet, qui publia à ce sujet, dans le Constitutionnel du 22 septembre, une lettre reproduite par un grand nombre de journaux, et dans laquelle il annonçait le résultat satisfaisant qu'il avait obtenu de ce chaulage à sec, c'est à dire avec de la chaux hydratée. De nombreuses expériences communiquées à la société d'agriculture de la Seine, dans sa séance du 6 janvier 1847, viennent corroborer ce qu'avait dit M. Victor Paquet. Voici les faits. M. Rohart, cultivateur à Avion, près Arras, écrit à l'assemblée:

« Lorsque l'époque ordinaire, de l'arrachage des pommes de terre fut arrivée, j'ai envoyé une compagnie d'ouvriers, qui après avoir commencé l'opération, ont trouvé les pommes de terre tellement gâtées, qu'ils n'ont pas voulu continuer sans me faire avertir. Après quelque hésitation, je me décidai à faire choisir les tubercules les moins attaqués pour les mettre en fosse dans le champ même, et j'ai pensé qu'il n'y avait qu'un moyen de les conserver: c'était de les chauffer fortement; nous les avons donc mis en fosse, en alternant les lits de pommes de terre avec de la chaux vive en poussière. Au printemps, nous avons déposé ces pommes de terre, qui se sont trouvées parfaitement conservées; nous en avons fait différentes plantations qui ont très bien réussi, et au moment de l'arrachage, tandis que le monde se plaignait de la maladie nouvelle des pommes de terre, je crois que nous n'avons pas trouvé un seul tubercule attaqué. »

« Nos pommes de terre se conservent parfaitement, cette année, dans la cave et dans les fosses. »

« J'ai donné, l'année dernière, des pommes de terre chaulées à différents cultivateurs des villages voisins, pour planter, et tous me disent que toutes les pommes de terre se sont gâtées dans leurs villages, excepté celles provenant de la plantation des tubercules que je leur avais donnés. »

M. Rohart termine sa lettre en offrant à la société, si elle le désire, 1 hectolitre de ses pommes de terre pour les faire examiner.

M. le docteur Mérot fait observer que le fait signalé par M. Rohart vient à l'appui de la proposition qu'il a faite relativement à l'utilité du

chaulage des pommes de terre, et prouve que les craintes qu'on avait manifestées à cet égard ne sont pas fondées, puisqu'il on avait employé le chaulage à sec avec de la chaux éteinte à l'air et pourtant non seulement il n'a pas été nuisible mais il a même préservé complètement ce tubercule de la maladie.

M. Houssingault dit qu'il faudrait savoir ce que le correspondant a entendu dire par de la chaux vive: c'est, sans doute, de la chaux hydratée éteinte; car, s'il eût employé de la chaux vive, il est difficile de croire que les pommes de terre se fussent conservées.

M. le comte de Gourcy, membre correspondant, dit qu'il est à sa connaissance que plusieurs cultivateurs ont conservé leurs pommes de terre avec de la chaux en poussière hydratée.

M. Payen ajoute qu'il est évident que si l'on emploie de la chaux véritablement vive, par suite du contact de l'eau contenu dans les pommes de terre, celles-ci seront altérées: leur eau de végétation (75 pour 100 environ), en contribuant à éteindre la chaux, élèverait la température et occasionnerait diverses altérations; d'ailleurs, la chaux vive ne peut être divisée économiquement ni uniformément répartie; son action est, par conséquent, irrégulière. On doit donc toujours employer la chaux à l'état d'hydrate, soit pulvérisé, soit délayé dans l'eau.

« M. Victor Paquet donne connaissance du résultat d'une expérience ayant pour objet de préserver les pommes de terre de l'altération spéciale. »

« Des tubercules de pommes de terre hâtives déjà malades, ont été trempés pendant douze heures dans l'urine de cheval; aséchés, après cette immersion, dans de la suie, dont ils se sont légèrement saupoudrés, et plantés, ils ont produit des tubercules qui n'ont offert aucune trace de maladie. Le même essai, répété sur des pommes de terre tardives, a également donné de bons résultats. Les pommes de terre saines provenant de cette récolte, mises en contact avec des tubercules malades, n'ont pas éprouvé la moindre altération. »

Espérons qu'enfin nos agronomes réels, nos praticiens observateurs et dévoués au bien-être de la population, sauront nous mettre à l'abri du terrible fléau qui traîne après lui la famine et les horreurs de la dernière misère.

LA NAVIGATION DU ST. LAURENT.

Les journaux d'hier contiennent une lettre du secrétaire civil au Bureau du Commerce de Montréal lui mandant que le gouvernement de Sa Majesté, afin de faciliter autant que possible le commerce du Canada, a décidé, que, durant la suspension actuelle des lois de navigation en Angleterre concernant les subsistances et les vaisseaux étrangers engagés à les transporter, les vaisseaux étrangers sans chargement pourront remonter le St. Laurent jusqu'à Montréal et pourront là prendre des cargaisons de grains et de fleur expédiées pour aucun port du Royaume-Uni, en obtenant d'abord une licence pour cet objet des principaux officiers des Douanes à Québec.

Nos lecteurs se rappellent sans doute la lettre adressée à M. Cayley il y a quelques semaines, par le bureau du commerce de Montréal, qui fut transmise au Procureur-général d'alors M. Smith, et la savante réponse que cette lettre provoqua. L'opinion des officiers du gouvernement à cette époque était que les vaisseaux ne pouvaient remonter le St. Laurent. Depuis lors une communication a eu lieu avec le gouvernement Impérial et le résultat est la permission dont nous parlons. C'est un fait fait vers la libre navigation du St. Laurent. Jusque'à aujourd'hui sous la loi telle qu'elle existe, les vaisseaux étrangers ne pouvaient passer Québec. L'exclusion des étrangers de la navigation des eaux intérieures est le droit de chaque nation, mais cette politique qui pouvait convenir autrefois, ne convient pas à l'esprit commercial de notre époque. Pour nous, elle ne peut que nous être très préjudiciable. Nous ne pouvons avoir d'ici à longtemps qu'un commerce de transport des produits de l'Ouest; il importe beaucoup que ce commerce soit facilité et encouragé de toutes les manières, d'autant plus que nous avons à lutter avec la redoublée concurrence de nos voisins. Les Américains cherchent à attirer dans leurs canaux, chemins de fer, etc., le commerce de l'Ouest vers les ports de l'océan et si notre gouvernement ne fait pas d'efforts suffisants pour empêcher le courant de prendre cette direction, le commerce du Canada sera considérablement réduit et nos rivières et nos canaux déserts. Les immenses travaux publics entrepris en Canada depuis dix ans ne serviront à rien si l'Angleterre nous refuse la libre navigation du St. Laurent. Il n'y a que cette grande mesure qui puisse rendre notre majestueux fleuve la voie la plus avantageuse de l'Ouest à l'Atlantique, augmenter nos revenus et donner une nouvelle vie à nos entreprises commerciales et industrielles.

TRAVAUX DU LAC ST. PIERRE.

Il y a quelque temps nous annoncions la reprise des travaux sur le lac St. Pierre et surtout du creusement d'un nouveau chenal. Le dernier numéro du Canadien contient à ce sujet un article intéressant que nous regrettons ne pouvoir reproduire, faute de place; notre confrère proteste énergiquement contre l'achèvement de cette œuvre coûteuse que tous les hommes d'expérience qui connaissent le lac St. Pierre ont condamnée comme parfaitement inutile.

Aujourd'hui que notre coffre est vide, nous ne concevons pas qu'on veuille continuer des travaux dont l'utilité est aussi problématique. Ce n'est pas le temps de gaspiller les deniers publics assurément. La législature va bientôt se réunir, nous espérons que nos membres s'occuperont de cet important sujet des travaux publics; on a déjà dépensé £700,000 dans le lac St. Pierre; il en faudrait encore autant, nous dit-on pour creuser le nouveau chenal. Quoiqu'on nous désire que la navigation du St.

Laurent soit améliorée de toutes manières, nous ne pouvons approuver l'entreprise et l'achèvement de travaux condamnés par ceux qui sont le plus capables de juger de leur utilité.

A propos du lac St. Pierre nous voyons dans le Morning Courier, que le surintendant de ces travaux le capitaine Vaughan a été renvoyé de sa place: on ne dit pas pourquoi; mais on parle en même temps d'un capitaine Hugh Richardson du Haut-Canada que l'administration voudrait mettre à sa place. Nous sommes d'avis avec le Morning Courier qu'on doit placer là une personne instruite et d'expérience, mais nous allons plus loin et nous réclamons comme un droit la nomination d'une personne du Bas-Canada; Nous apprenons que le département des travaux publics, qui est seul responsable de ses actes, s'oppose à la nomination ou à moins un des membres de ce département; rien n'est plus raisonnable. Que dirait-on de quelqu'un de cette partie du pays qu'on proposerait pour prendre la direction des travaux dans quelque endroit du Haut-Canada? Ne repousserait-on pas avec dédain la proposition? Pourquoi agirait-on différemment en cette circonstance? Pourquoi imposerait-on au département des travaux publics, un homme du Haut-Canada, quand il y a cent individus, dans le Bas-Canada aussi compétents, qui ont fait une étude particulière de notre fleuve, et qui sont bien plus capables de juger des travaux utiles et nécessaires à sa navigation.

La nomination du capt. Hugh Richardson ou de tout autre haut-canadien comme remplaçant du capt. Vaughan serait non seulement une injustice mais encore une insulte à la population du Bas-Canada. Nous mettons le Bureau des travaux sur ses gardes; c'est lui qui répondra de cette nomination; il doit insister afin qu'elle soit judicieuse et surtout qu'elle n'outrage pas les sentiments de nos compatriotes.

ÉMIGRATION.—Une dépêche en date du 31 décembre, a été adressée à Lord Elgin par lord Grey, concernant un projet d'émigration.

L'intention du gouvernement anglais à cette époque, était de favoriser l'émigration, non pas suivant les absurdes idées de certains propriétaires Irlandais; mais en avançant des fonds pour l'établissement de quelques villages, soit sur les terres de la couronne ou sur celles de compagnies particulières. Le Gouverneur, par cette dépêche, était autorisé à avancer des argents aux propriétaires ou compagnies sur la sûreté de leurs terres, à la condition qu'ils construiraient des villages suivant la description donnée. Des officiers de l'armée et du Commissariat devaient être employés à ce service spécial voir les terres, que les conditions la fassent remplies et le gouverneur ratifier les contrats et payer l'argent remboursable au bout de quelques années, par installements.

Lord Elgin devait avancer jusqu'à concurrence de £50,000 pour cet objet. De son côté, le gouvernement en Angleterre devait prendre des mesures correspondantes, les commissaires de l'émigration se charger des passages des émigrants, etc.

Ce plan a été depuis abandonné, après quelques négociations avec deux compagnies de terres; ces compagnies ont refusé les propositions qu'on leur a faites. On ne saurait les blâmer, quand on connaît les difficultés sans nombre qu'il y a déjà eu dans le pays, là où il y avait de grands rassemblements de pauvres émigrés Irlandais. Le gouvernement a également bien fait de laisser l'émigration à elle-même, l'expérience a prouvé que la favoriser par des moyens directs, ce n'est pas vouloir son bien.

Nouvelles locales.

LA TEMPÉRATURE.—Les nuits sont froides, mais sur le haut du jour la chaleur se fait sentir. Le thermomètre ce matin indiquait 52° à midi 70°. Les travaux de la campagne sont commencés; la pluie est nécessaire, nous n'en avons pas eu depuis le départ des glaces. On nous informe que dans plusieurs localités, les cultivateurs n'ont pas de grains de semences; ils ont disposés de tous leurs grains de l'année, sans garder de quoi semer. Peut-on concevoir une plus coupable imprévoyance? Si beaucoup de ces cultivateurs ne faisaient pas tant de folles dépenses et n'allaient pas si souvent au cabaret, ils auraient de quoi semer.

Programme du service des bateaux à vapeur sur le St. Laurent pour 1847.

Ancienne ligne de Steamers.—Le Montréal et le Queen prendront les Passagers.

Le St. George et le Canada remorqueront. 8 barges.

Ligne du Peuple.—Le John Munn, le Québec et le Rowland Hill, prendront les passagers et la malle.

L'Alliance et la Princesse Victoria remorqueront. 6 barges.

Le North America appartenant à M. Gilmour, remorquera et 3 barges.

Le Lady Colborne, appartenant à MM. Tait et cie., prendra des passagers.

Le Charlevoix, à J. Ryan, do.

Le Sydenham, à D. Torrance, do.

Le Neptune, le Saint-Louis et le Britannia feront le service général.

On pense que le John Munn commencera ses voyages mercredi prochain.

Il partira pour Montréal un bateau de première et de seconde classe chaque soir. Le prix dans les steamers de 1re classe sera pour la cabine de \$3, et sur le pont \$1. Dans ceux de seconde classe, 12s. 6d. dans la cabine, et 3s. 9d. sur le pont. Le prix de cabine inclut les repas, et celui du pont inclut le bagage des passagers.

Importation par les vaisseaux Cambria, St. Andrews, Eromangu.—Ces trois vaisseaux sont arrivés mardi dernier. Nous voyons par les manifestes que plusieurs de nos marchands cana-